



Communiqué

Le 12 décembre 2012

LES ÉLÈVES AUTOCHTONES ONT BESOIN QU'ON LES SOUTIENNE DAVANTAGE, SELON LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

(TORONTO) Le ministère de l'Éducation n'a pas réalisé de progrès considérables vers la réalisation de son objectif concernant l'amélioration du rendement scolaire des élèves autochtones, et il ne s'est pas assuré que les conseils scolaires avaient efficacement mis en oeuvre la stratégie conçue pour atteindre cet objectif, mentionne le vérificateur général Jim McCarter dans son *Rapport annuel 2012*.

« Les données les plus récentes du Ministère révèlent que seulement 45 % des élèves de 10e année qui se sont identifiés comme étant des Autochtones accumulent suffisamment de crédits en vue de l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, ce qui est bien inférieur au taux de 74 % pour l'ensemble des élèves de 10e année, a dit aujourd'hui M. McCarter après la publication du Rapport. Tous les conseils scolaires doivent participer pour qu'on puisse observer des améliorations. »

En 2006, le ministère de l'Éducation a fait de l'éducation autochtone l'une de ses priorités et a mis l'accent sur la réduction de l'écart entre le rendement scolaire des élèves autochtones et des élèves non autochtones d'ici 2016. Selon les données du recensement de 2006, seulement 62 % des adultes autochtones détenaient un diplôme d'études secondaires en 2006, comparativement à 78 % pour l'ensemble de la population. L'écart était encore plus marqué chez les jeunes adultes âgés de 20 à 24 ans.

Pour réduire l'écart, le ministère a mis sur pied le Bureau de l'éducation des Autochtones et, en 2007, il a conçu un cadre stratégique en vue d'identifier les élèves autochtones, de contribuer à l'élaboration de programmes de soutien et d'évaluer les progrès des élèves.

Le vérificateur général a notamment fait les constatations suivantes :

- Cinq ans après la publication du Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, Métis et Inuits, le Ministère n'a pas évalué les progrès réalisés en fonction de l'une ou l'autre des dix mesures de rendement compris dans le cadre, et il n'a pas exigé que les conseils scolaires évaluent les mesures et produisent des rapports à leur sujet. Aucun des trois conseils visités par le Bureau du vérificateur général n'avait fait d'évaluation de ce genre.
- Le Ministère dispose d'un guide visant à aider les conseils scolaires à élaborer des politiques pour que les élèves autochtones s'identifient officiellement comme Autochtones, afin de mieux cibler le financement et les mesures de soutien, et d'évaluer leurs progrès scolaires. Cependant, au moment de la vérification, moins de la moitié du nombre estimatif d'élèves autochtones de l'Ontario s'étaient identifiés comme étant des Autochtones.

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Jim McCarter
Vérificateur général
(416) 327-1326

Christine Pedias
Communications
(416) 327-2336

Pour obtenir de plus amples renseignements et pour consulter l'intégralité du *Rapport annuel 2012*,
veuillez visiter le site www.auditor.on.ca